



2021-22

Projet Pédagogique de l'A.L.S.H. 100% ENFANTS



INTRODUCTION :

Un projet pédagogique se donne pour fonction de présenter la structure, de définir les orientations données par l'équipe d'animation, de donner des repères identifiables et compréhensibles pour l'équipe d'animation, les familles, les administrations.

Définir des objectifs, c'est traduire concrètement les besoins et attentes des enfants et les méthodes et moyens mis en œuvre pour les réaliser. Le projet pédagogique sera un repère, une méthode de travail, mais qui laissera la place aussi à l'inattendu, le surprenant, l'imprévu, l'initiative, le dérangent peut-être également. Des expériences nouvelles, des rencontres, qui apportent ce goût de magie, de plaisir de la découverte de l'inconnu, de l'étranger.

Un projet pédagogique ne peut donc pas tout dire, tout raconter, et heureusement, car le pire pour un enfant serait de l'enfermer dans ses propres loisirs. Il se doit de poser un cadre, poser des principes et des références, mais il est aussi un élément facilitateur de l'expression et de la liberté d'un enfant et d'un jeune.

Savoir concilier la sécurité, l'organisation, tout en conservant la souplesse et la conscience constante que nous sommes sur un temps de loisir, un temps libre, un temps de vacances.

Défi quotidien pour un animateur que de savoir être adulte dans son vécu, et de rester enfant dans son regard et son approche des êtres et des choses !

A/ Présentation générale

L'A.L.S.H. 100% enfants de la commune de Sanilhac est une structure municipale qui assure l'accueil des enfants en journée complète.

La situation géographique

L'ALSH 100% enfants est situé à Sanilhac, 55 Route de Trédarzac.

Le public visé

L'ALSH 100% Enfants accueille des enfants âgés de 2 ans et demi à 11 ans résidant essentiellement sur la commune mais permet également l'accueil d'enfants extérieurs à celle-ci (cf. Règlement de la structure). Ces enfants sont ensuite répartis par tranches d'âge, tenant ainsi compte des différents rythmes et besoins de ces derniers. On peut ainsi dénombrer deux ou trois groupes au sein de la structure selon les effectifs en présence. Dans le cas où trois groupes sont constitués, les enfants sont ainsi répartis :

Les Petits : âgés de 2 ans et demi à 4 ans (enfants scolarisés en petite et moyenne sections)

Les Moyens : âgés de 5 et 6 ans (enfants scolarisés en grande section et CP)

Les Grands : âgés de 7 à 11 ans (enfants scolarisés dans les classes du CE1 au CM2)

Lorsque deux groupes sont constitués, les enfants sont ainsi répartis :

Le groupe des 2 ans et demi à 5 ans (enfants scolarisés de la petite à la grande section)

Le groupe des 6/11ans (enfants scolarisés du CP au CM2 avec les préados lorsque ces derniers fréquentent la structure le matin avant de rejoindre l'Espace Ado qui ouvre à 13h30)

L'ALSH 100% Enfants accueille les enfants de 7h30 à 18h30 les mercredis et tous les jours durant les vacances scolaires.

La Structure

L'ALSH 100% Enfants dispose de différents espaces permettant un accueil cohérent et pertinent du public concerné. Ainsi, il se compose de :

- ◆ 3 salles : 1 salle pour les 2/5 ans, 1 salle animateur et 1 salle de sieste situées dans le centre ; 1 salle située dans l'enceinte de l'école pour les plus de 6 ans. Chaque salle d'activités est équipée de tables, chaises adaptées au public, et de matériels pédagogiques. Le centre fonctionne beaucoup dans la récupération dans un souci budgétaire et écologique.
- ◆ Un restaurant scolaire situé dans l'enceinte de l'école.

Les espaces extérieurs :

- ◆ La cour de l'école avec un espace en dur, un terrain de gazon aménagé avec des modules jeux, et un préau
- ◆ Un terrain propre à l'accueil de loisirs
- ◆ Et à proximité, des structures mises à disposition par la mairie : Une salle des fêtes ; des terrains de sports : football, tennis

L'équipe

-La direction est assurée par différentes personnes tout au long de l'année :

Lasserre Claire (BPJEPS LTP)

Bonnet Cyril (BAFD)

Bonnel Christine (BAFD)

La direction est garante du suivi du projet pédagogique et de sa mise en application. Elle impulse la dynamique d'animation, gère son équipe par une écoute, un échange, par une présence sur le terrain, et sur les temps de préparation, régulations collectives et individuelles. Elle sera un élément moteur, un soutien, un référent auprès de son équipe et des familles. Elle veillera au suivi des projets, à la logique donnée, à l'implication de l'équipe, favorisera un climat serein et professionnel. Elle sera force de proposition d'activités innovantes et pertinentes où la parole de l'enfant sera écoutée. Elle aura le souci de réfléchir à des animations d'auto financement qui permettent à l'enfant de gagner en autonomie, et de se projeter dans des projets, de les vivre, de sa conception, à son aboutissement.

-L'encadrement est assuré par une équipe de permanent intervenant également sur les temps périscolaires des écoles de la commune, facilitant ainsi la connaissance des enfants fréquentant la structure. Cette équipe se veut compétente au travers de formations variées et adaptées (BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS.....). De par sa variété, l'équipe peut ainsi proposer un programme regroupant des activités diversifiées et de qualité.

Des réunions d'équipe permettent de faire le bilan des différentes périodes et de proposer des programmes variés aux différentes tranches d'âges.

B/ Inscription et facturation à l'accueil de loisirs :

- Inscriptions :

Un dossier de renseignements est à remplir obligatoirement, il est valable toute une année. Il est disponible à l'accueil de loisirs.

Les familles doivent préinscrire les enfants pour chaque période vacances ou pour les mercredis. Les fiches se trouvent à l'accueil de loisirs.

- Facturation :

Le prix journalier est calculé lors de l'inscription. La mairie fonctionne avec la tarification modulée. La tarification journalière prend en compte le quotient familial CAF. Les familles ont un mois maximum pour honorer leurs factures. Si les familles annulent ou modifient les jours d'inscription, elles doivent le faire par mail 72h à l'avance sinon le prix de la journée leur sera facturé.

C/ Organisation journée type Mercredis ou vacances scolaires

Groupe des petits	Groupes des moyens et des grands
<p>ALSH : 7h30/9h : Accueil des enfants de tout âge dans la salle d'activités principale Suite au protocole sanitaire les enfants sont repartis en deux groupes distincts dans la salle d'accueil : les primaires d'un côté de la salle et les maternelles de l'autre côté</p>	
<p>9h00 / 9h20 : rangement de la salle d'accueil et passage aux sanitaires</p>	
<p>9h20 /9h40 : présentation du thème et des activités ; répartition des enfants selon leur groupe d'appartenance. En fonction des possibilités et activités, les enfants pourront être amenés à fréquenter un autre groupe que celui de leur tranche d'âge. Contrôle des présences par la direction et présentation des ateliers par les animateurs. Ou 9h00 : Départ des enfants vers le SANILHOU lors de semaines de mutualisation</p>	
<p>9h40/11h15 : Tenue des activités : On veillera à ce que les activités ne soient pas trop longues ni trop répétitives (activités variées) Temps de concentration chez un moins de 6 ans : 20 minutes</p>	<p>9h40/11h15 : Tenue des activités : On veillera à ce que les activités ne soient pas trop longues ni trop répétitives (activités variées) Temps de concentration chez un plus de 6 ans : 30 minutes</p>
<p>11h15/11h45 : Temps libre avec jeux extérieurs ou intérieurs</p>	<p>11h15/11h45 : Temps libre avec jeux extérieurs ou intérieurs</p>
<p>11h45 : Après un passage aux sanitaires (lavage de mains) rassemblement devant l'escalier du restaurant scolaire</p>	<p>11h45 : Après un passage aux sanitaires (lavage de mains), rassemblement devant l'escalier du restaurant scolaire</p>
<p>12h / 13h repas ensemble petits et grands !</p>	
<p>13h15/15h : Après le passage aux sanitaires, départ pour un temps de repos et accueil échelonné des enfants qui se réveillent</p>	<p>13h15/14h : Temps calme avec activités libres (temps mis à profit pour permettre une pause de 20minutes pour chaque animateurs)</p>
<p>15h/16h : Tenue des activités : On veillera à ce que les activités ne soient pas trop longues ni trop répétitives (activités variées) Temps de concentration chez un moins de 6 ans : 20 minutes</p>	<p>14h/16h : Tenue des activités : On veillera à ce que les activités ne soient pas trop longues ni trop répétitives (activités variées) Temps de concentration chez un plus de 6 ans : 30 minutes</p>

16h/16h45 : passage aux sanitaires (lavage de mains), gouter commun dans la salle ou à l'extérieur
16h45/18h30 : Temps libre et départ échelonné des enfants de l'ALSH Ou 17h/17h15 : Retour des enfants sur l'accueil 100% Enfants dans le cas de mutualisation
18h30 : Fermeture de l'accueil 100% Enfants

N.B. : Dans le cas de mutualisation avec le centre de loisirs Le Sanilhou, autre accueil existant sur la commune de Sanilhac, un autre fonctionnement et une autre organisation de « journée type » s'appliquera (Cf. fiche jointe « **Fonctionnement d'une journée type avec mutualisation** »)

Les horaires du personnel :

- ◆ La direction assure l'ouverture et la fermeture de l'accueil de loisirs. Un animateur BAFA titulaire sera désigné par la direction pour assurer des ouvertures ou des fermetures si besoin. Pour tous les départs et retours des groupes en dehors des horaires de fonctionnement, la direction est présente.
- ◆ Le reste de l'équipe encadrante arrive entre 7h30 et 8h30, pour un départ à partir de 17h30 et jusqu'à 18h30.

D / Organisation et objectifs pédagogiques

► Le projet éducatif

Répondant aux attentes du projet éducatif de l'organisateur, l'équipe d'animation de 100% Enfants a défini différents objectifs pédagogiques. Ces objectifs sont intriqués aux différents temps de la vie quotidienne.

Cf. Projet éducatif ci joint

1 / Les temps d'accueil (arrivées et départs)

Objectifs pédagogiques :

- **Permettre un accueil individualisé en fonction des besoins de chaque enfant**
- **Favoriser la communication et la relation de confiance avec les familles.**

Ce temps est propice à l'échange entre parents, enfants et personnel d'encadrement. L'équipe est à l'écoute des familles en ce qui concerne la vie de l'enfant. C'est lors de ce temps que seront évoqués les problèmes liés au rythme de l'enfant (fatigue, maladies, petits soucis quotidiens, ...). C'est également lors de ce moment que pourront être transmis les documents relatifs à la présence de l'enfant au sein de la structure (autorisations de sortie par un tiers, remises des certificats médicaux et autres pièces, ...). S'il n'est pas directement informé, le directeur de l'ALSH doit évidemment être tenu au courant de ces différentes informations.

L'attitude des animateurs pendant ces moments forts ne doit pas être passive. Les animateurs introduisent et clôturent la journée, c'est donc un rôle essentiel dont il faut prendre conscience et en mesurer les conséquences. Ils sont les représentants de l'accueil et de la commune vis-à-vis des parents.

2 / Les temps d'activités

Objectifs pédagogiques : différents thèmes seront proposés aux différentes périodes de vacances scolaires et sur la période périscolaire (mercredis).

- **Permettre à l'enfant de vivre son temps de loisirs en prenant en compte son individualité dans le collectif**
- **Favoriser l'implication, la participation de chacun.**
- **Permettre à l'enfant de faire ses choix**
- **Amener l'enfant à être acteur et décideur**
- **Appréhender les apprentissages fondamentaux de façon ludique**
- **Favoriser la découverte ou la redécouverte**
- **Faire découvrir de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres**
- **Faire prendre conscience aux enfants de leur patrimoine social et culturel**
- **Favoriser l'autonomie de l'enfant**

- **Donner les possibilités d'agir de façon participative**
- **Favoriser l'implication, l'adhésion des enfants**

Les activités sont proposées par l'équipe d'animation. Une attention particulière est accordée à la diversité des ateliers proposés afin d'offrir aux enfants un panel riche et varié. Pour les groupes des moyens et des grands, sont proposées deux activités bien différentes. Les enfants s'inscrivent selon leurs volontés. Ainsi, sont mis en place des ateliers de différents types :

- Des activités physiques (au travers de sports ou bien au travers de jeux sportifs ludiques)
- Des activités manuelles ou artistiques
- Des activités d'expression (projet vidéo, mise en place de scénettes théâtrales, activités de photographie, ...)
- Des activités d'ordre culturel avec la découverte de sites ou d'activités méconnues
- Des activités culinaires

Ces activités ont avant tout pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant. La conception des ateliers est pensée pour permettre à chaque enfant de s'exprimer selon ses envies, ses moyens, ses besoins et ses attentes. Quel que soit les types d'activités proposées, les animateurs doivent favoriser l'esprit d'équipe au sein du groupe, la complémentarité de chacun, savoir amener l'activité pour donner envie, susciter la curiosité, respecter le cheminement que met chaque enfant à comprendre et maîtriser l'activité. Leur apprendre l'esprit de collectivité mais sans oublier leur individualité. Ne pas vouloir que l'activité se conclut systématiquement par une production concrète et quantifiable, notamment pour les activités d'expression, corporelles...où l'intérêt réside plus dans la démarche et le relationnel et non dans la production finie. Et enfin, sensibiliser les enfants à la notion de « beau » et « pas beau », expliquer la perception différente des individus, plutôt qu'un jugement de l'autre. Expliquer que chacun à une sensibilité, et que c'est la diversité qui fera la richesse relationnelle d'un groupe. Chaque activité doit être effectuée dans de bonnes conditions de sécurité, être adaptée à la tranche d'âge.

Durant ces temps, l'animateur se doit d'être acteur de la séance. Son rôle peut prendre différentes formes (animateur-meneur, animateur-conseil, animateur-joueur,) mais doit demeurer garant de la sécurité des participants (sécurité affective, physique et morale).

Le rangement fait partie intégrante du temps d'activité et doit se faire en contribution avec les participants. Il est essentiel que les enfants y participent afin de faire prendre conscience de l'importance de respecter le matériel.

La tenue de sortie est également encouragée puisqu'elle ouvre de larges possibilités à l'enfant en lui faisant découvrir « autre chose », des environnements méconnus et enrichissants. De la même manière, la présence d'intervenants extérieurs et spécialisés dans des domaines spécifiques est une bonne chose pour l'enfant qui se verra alors découvrir des activités, des compétences qui ne lui sont pas familières.

3 / Les temps libres

Objectifs pédagogiques :

- **Permettre aux enfants d'être acteur de leur temps.**
- **Développer leur autonomie.**

Les temps libres sont des temps essentiels dans la vie d'un accueil de loisirs sans hébergement. En effet, ils permettent à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe sans la présence de l'adulte. Ces temps sont primordiaux puisqu'ils permettent également au participant de mettre l'accent sur ses envies et ses préférences (football pour certains, jeux de créations pour d'autres...).

Les notions de « laisser jouer » mais surtout « donner à jouer » doivent être pleinement exploitées. L'A.L.S.H. est un centre de loisirs et le loisir doit demeurer au centre de ses ambitions. Dans ce cas précis, **l'animateur est à la disposition des enfants et peut soit rester extérieurs à ces jeux (en restant garant de la sécurité des enfants) soit participer à ces jeux si les enfants en font la demande.**

4 / Les temps calmes ou de repos

Objectifs pédagogiques :

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant**
- **Faire prendre conscience aux enfants de l'importance de se reposer**
- **Permettre aux enfants d'identifier leurs besoins**

Ce temps permet aux enfants de se retrouver et se reposer après le repas. Il s'agit là de respecter les rythmes de l'enfant selon les besoins spécifiques des différentes tranches d'âge. Les temps calmes peuvent être aussi proposés pendant la journée, lorsque l'animateur jugera opportun de les mettre en place, après une activité physique intense, ou si des tensions se font sentir sur le groupe d'enfants.

Pour les plus grands, ce temps calme peut se formaliser par des tapis et coussins au sol, la mise à disposition de livres, de petits jeux de société tranquilles, de coloriages,

de dessins... Il peut se faire également à l'extérieur en respectant cependant les mêmes dispositions évoquées ci-dessus.

Pour les moins de 5 ans, un temps de repos est essentiel au respect du rythme des plus petits. L'animateur, suite à un passage aux sanitaires, favorisera un climat serein et propice au sommeil des enfants (lecture d'une histoire, d'un conte, écoute d'une histoire enregistrée, musique douce...). A leur réveil, les enfants seront accueillis de manière échelonnée dans la salle d'activité.

5 / Les temps de repas

Objectifs pédagogiques :

- **Impliquer l'enfant dans la vie quotidienne**
- **Favoriser les échanges entre enfants et /ou avec les adultes**
- **Favoriser l'apprentissage de l'autonomie**
- **Sensibiliser à l'hygiène corporelle et alimentaire**

Après être passés aux sanitaires, les enfants s'installent comme ils le souhaitent (en respectant le mobilier mis en place pour les petits et les grands) dans le restaurant d'enfants et un animateur sera présent par table favorisant ainsi l'échange entre enfants et adultes.

Tous les temps de restauration doivent se dérouler dans le calme, la convivialité. C'est un moment propice pour les échanges, pour favoriser l'apprentissage du goût sans jamais forcer. Proposer, montrer l'exemple, expliqué, sera autant d'attitudes subtiles qui amèneront l'enfant à être curieux de son assiette. Ce moment sera l'occasion que l'enfant avance dans la prise d'autonomie, en lui permettant de débarrasser, servir, nettoyer, de partager, de veiller à ne pas gaspiller. De même ne pas hésiter à faire intervenir le personnel de cuisine pour des explications, et les solliciter pour des propositions de menus lorsque le choix du thème d'activités permet par exemple de découvrir une spécialité d'un pays, d'une région, ...

Un retour au calme sera exigé à la fin du repas avant de passer au temps calme.

D/ Outils de Bilan et d'évaluation

Evaluer c'est constater et analyser l'écart entre une situation espérée et la réalité. L'évaluation de l'atteinte des objectifs, qu'ils soient généraux ou bien spécifiques, peut se réaliser à différents temps du séjour ou de la période.

Ainsi, on peut évaluer :

Quotidiennement : après un temps d'animation, seul ou en équipe auprès des enfants

Ponctuellement : après un événement particulier ou bien à la fin d'un séjour ou d'une période ou sur des temps informels.

Ces évaluations peuvent faire intervenir différents acteurs d'un centre de loisirs et les mettre en relation au travers d'échanges formels ou non.

Les outils peuvent prendre diverses formes. Avec le « collectif » enfant, **les échanges oraux, débats ou prises de paroles (bâton de parole)** peuvent clôturer un temps ou une période afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Des formes écrites ou scripturales peuvent également être utilisées comme **l'arbre à palabres, le mur d'expression** ou bien l'utilisation de **cartes postales**.

Les réunions entre animateurs et les bilans de fin de séjours ou de période doivent permettre un bilan à tous les niveaux mais un animateur se doit également d'évaluer et de mettre en relations ses attentes (objectifs) et la réalisation de ces dernières en permanence. **L'observation de l'implication et de la participation** peut être un indice mais il est nécessaire d'aller au de la en analysant sa pratique. Une **fiche évaluative d'un temps** d'animation peut être utilisée mais il est utile d'aller au-delà en autoévaluant sa pratique dans sa généralité :

Exemple d'outil à la disposition des animateurs et des directeurs : la grille d'évaluation et d'auto-évaluation des animateurs

- 1 : Très satisfaisant**
- 2 : Satisfaisant**
- 3 : Moyen**
- 4 : Insatisfaisant**
- 5 : Très insatisfaisant**

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement au préparation et/ou réunion						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Est à l'heure						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
Le fonctionnement						
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, temps de pause...) ?						

Comment à été la préparation des activités ?
Comment à été la préparation et la gestion des sorties ?
Comment à été la gestion des temps calme ?
Comment à été la gestion des repas ?
L'activité
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants
Anticipe et prépare ses activités
S'implique dans l'activité
Sait créer un « imaginaire »
Sait gérer un temps calme
Sait gérer un temps de repas
Sait gérer un temps d'activité
Sait gérer un temps de voyage
Sait gérer un temps d'accueil
Les relations / Le partenariat
Sait prendre en compte les demandes des parents
Travaille avec l'équipe de service

Les familles doivent également faire partie intégrante de ce processus d'évaluation et la prise en compte de leur retours, positifs ou non, doit permettre de contrôler leurs attentes et leur taux de satisfaction.

E / La charte des animateurs

- ▶ Être garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants
- ▶ Être souriant, disponible et ponctuel
- ▶ Être professionnel et responsable
- ▶ Coordonner ses actions en cohérence avec l'équipe et favoriser une bonne communication en relayant le plus possible les informations
- ▶ S'impliquer dans l'élaboration du programme d'activités

- ▶ Être en mesure de montrer l'exemple (comportement, langage, attitude, ...)
- ▶ Favoriser l'entraide et la solidarité : être vigilant au bien être des autres, se répartir de manière adéquate les tâches en tenant compte des compétences de chacun
- ▶ Essayer de faire profiter de son expérience aux autres
- ▶ Savoir accepter les remarques et se remettre en cause
- ▶ Accepter les différences des autres, être tolérant
- ▶ Respecter le matériel et les espaces
- ▶ Le sens du travail en équipe est incontournable lorsque l'on est animateur.
- ▶ Le respect et la tolérance sont des valeurs fortes dans l'équipe.

LES INCONTOURNABLES

1) Contraintes institutionnelles

- Les textes et circulaires de la DDSCPP relatifs à l'ouverture et l'encadrement d'un accueil de loisirs.
- Le projet éducatif de la structure.
- Le règlement intérieur du centre.

Respecter la réglementation imposée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Veiller au respect des règles de vie internes au centre. S'assurer que les espaces dans lesquels les enfants évoluent ne présentent aucun danger.

2) Respecter la réglementation

Afficher les consignes et le plan d'évacuation. Appliquer les taux d'encadrement selon les différents temps vécus. Un sac à pharmacie est à la disposition des animateurs.

3) Les exigences sanitaires

L'infirmierie est sous la responsabilité de l'équipe de direction, qui assure le renouvellement des produits. En cas de problème de santé ou de blessures, seules les personnes ayant le brevet de secouriste peuvent pratiquer les soins. Elles devront remplir le cahier de pharmacie. A chaque animateur de prendre connaissance des allergies et autres problèmes de santé concernant les enfants du centre.

L'administration de médicaments ne peut pas se faire.

4) La sécurité

Les animateurs doivent anticiper les risques potentiels de toute activité, afin d'être capable de réagir efficacement dans toutes les situations rencontrées.

LES RELATIONS

➤ Direction/animateurs :

La direction doit être disponible, à l'écoute, en soutien, force de propositions, de projets avec son équipe. Toutes les informations relatives au centre doivent lui être communiquées. Elle pourra intervenir dans les projets d'animation si elle considère, par exemple, que toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies, ou si l'activité n'est pas adaptée à la tranche d'âge. Elle sera garante du suivi des projets. Elle communiquera les formations possibles aux animateurs, mais aura aussi un rôle de formatrice, surtout au niveau des animateurs stagiaires. Elle veillera à valoriser le travail de l'équipe. Celle-ci sera amenée à remplir des fiches « bilan », qui lui permettra d'avoir du recul sur sa pratique, et d'évoluer dans ses méthodes.

➤ Direction/parents :

La direction veillera à établir un climat convivial, afin que les familles puissent avoir une place au centre, tout en gardant une distance professionnelle nécessaire. Qu'elles aient la possibilité de trouver une écoute, un soutien, une réponse à leurs questions. La direction souhaite que les parents connaissent le centre, son fonctionnement, l'équipe, les projets, et de ce fait, mettra tout en œuvre pour que cela soit possible. De par une qualité d'accueil, mais aussi en les sollicitant dans les projets, en mettant en valeur les activités de leurs enfants, afin qu'ils puissent y montrer un intérêt certain. L'accueil de loisirs doit être un lieu ouvert !

➤ Direction/ enfants :

Le bureau est un endroit où l'on peut parler, se confier. Mais l'équipe veillera à ce qu'il reste un lieu de confidentialité, où les enfants pourront y venir avec l'accord d'un adulte. Si le comportement d'un enfant suscite une entrevue avec un parent, la directrice se réserve le droit d'assurer ce moment. Mais la règle des 5 C est plus que conseillée :

Calmer ses sentiments !

Communiquer !

Chercher des solutions ensemble !

Choisir la meilleure des solutions !

Cultiver la paix !

➤ animateurs/ enfants :

Les relations doivent être saines. Les animateurs doivent être disponibles, attentifs, rassurants et avoir une attitude professionnelle. Ils devront garder une distance, et respecter leur intimité de vie, et se concentrer sur la qualité de loisir proposé.

➤ animateur/animateur :

Le dialogue doit être le point de départ pour travailler en harmonie, et chacun doit considérer les compétences de l'autre et s'en servir. De même que les lacunes peuvent évoluer, tout le monde peut apporter à l'autre et tout le monde à sa place. Ils doivent veiller à avoir un discours égal devant les enfants, et si une interrogation se pose, répondre à l'enfant que l'on va se renseigner, et interroger son collègue. S'il y a des divergences de pensées, ne pas le faire en présence des enfants.

➤ animateurs/prestataires :

Lors d'une activité avec un prestataire, l'animateur reste le référent du groupe, il en est responsable. L'animateur a le devoir d'interrompre l'activité s'il juge, par exemple que toutes les conditions de sécurité ne sont pas rassemblées ou si le comportement du prestataire n'est pas admissible (exemple : vulgarité).

➤ animateurs/parents :

Les relations doivent être professionnelles ! Et les animateurs doivent aller vers les parents, communiqués, échanger sur les enfants, les projets etc. Ils doivent être

disponibles et faire preuve de discrétion. Les animateurs doivent mettre en valeur leur travail en sollicitant les parents à s'intéresser aux activités.

CONCLUSION

L'accueil de loisirs doit savoir évoluer pour demeurer en phase avec l'évolution de la prise en compte de l'éducation dans les politiques locales. Il doit participer aux dynamiques visant à éviter que le temps libre des enfants puisse être un temps où s'aggravent les inégalités. L'accueil de loisirs doit être un espace de mise en commun de l'action des professionnels mais aussi des bénévoles, des volontaires. Un lieu privilégié de la découverte de la participation, une ouverture sur l'extérieur. Il doit s'adapter aux évolutions de la vie sociale des enfants et des familles.

L'enfant doit pouvoir trouver la possibilité de répondre à ses envies de découverte, de partage, de relation. Il faut défendre l'idée que la découverte et l'expérimentation sont deux principes indispensables pour des loisirs éducatifs, et ne pas oublier que tout est jeu pour lui, et donc lui offrir toutes formes de jeux, où il pourra se construire. Le jeu est pour l'enfant le mode privilégié d'expression de ses besoins fondamentaux, le lieu de ses apprentissages, celui où se construit sa pensée abstraite.

REDONNER SA PLACE AU JEU !

Mettre en relation des individus et des groupes, faciliter l'échange réciproque de savoirs, mutualiser des expériences, pariées sur l'intelligence collective mise au service de chacun. Des formes toujours renouvelées doivent permettre de faire évoluer les pratiques auprès des enfants et des jeunes. La relation aux autres ne va jamais de soi. Elle se construit sur des relations humaines respectueuses de l'autre, basées sur la confiance, l'écoute...Elle est facilitée dès lors que chacun a le sentiment D' APPARTENIR A UNE MEME COMMUNAUTE D' IDEES, D' ACTIONS.

« Il n'est pas question de dire aujourd'hui que le jeu n'est pas une activité sérieuse...Le jeu est probablement le moins insignifiant des actes. Jouer ce

n'est pas rien faire et parfois c'est même travailler plus intensément que dans des situations banales appelées ' situations de travail'. »

J Henriot(chercheur en psychopédagogie)

« L'enfant qui joue s'expérimente et se construit à travers le jeu. Il apprend à maîtriser l'angoisse, à connaître son corps, à se représenter le monde extérieur et plus tard, à agir sur lui. Le jeu est un travail de construction et de création. Il est aussi représentation et communication : représentation du monde, représentation de son monde intérieur qu'il projette dans les thèmes de son jeu; il est communication car il est des jeux solitaires, il en est d'autres qui permettent l'établissement d'une relation avec autrui. »

Arfouilloux (professeur en lettres modernes)

« Si les enfants jouent, c'est pour un certain nombre de raisons qui paraissent tout à fait évidentes : par plaisir, pour expérimenter l'agressivité, pour maîtriser l'angoisse, pour accroître leur expérience et pour établir des contacts sociaux. Le jeu contribue aussi à l'unification et à l'intégration de la personnalité, et il permet à l'enfant d'entrer en communication avec les autres. »

Winicott(psychanalyste)

L'équipe d'animation veillera à accorder une importance vitale au jeu dans l'évolution et le développement psychique, physique, moral, social de l'enfant.

Le jeu est une activité libre, séparée (limites espaces et temps), incertaine (issue non connue), improductive, réglée (soumise à des règles), et fictive(imaginaire).

L'équipe va se réfléchir sur un nouvel aménagement des espaces et travailler en lien avec les ludothèques.

